

**Représentation du Conseil  
Général dans certains organismes**

**Rapport n° CP/2014/301**

**Service gestionnaire :**

Direction des services de l'assemblée

**Résumé :**

Ce rapport propose de procéder à la désignation dans divers organismes, sur le Canton d'Erstein, de la nouvelle Conseillère Générale Mme Laurence MULLER-BRONN, suite à la démission de M. Francis GRIGNON.

Suite à la démission, le 31 mars 2014, de M. Francis GRIGNON, Conseiller Général du canton d'Erstein, et conformément à l'article L 221 du Code électoral, sa suppléante, Mme Laurence MULLER-BRONN, a été appelée à le remplacer.

Aussi, je vous propose de procéder dès aujourd'hui à la désignation de Mme Laurence MULLER-BRONN en qualité de représentante du Département dans les organismes figurant en **annexe**, au titre du remplacement de M. Francis GRIGNON.

Les autres désignations seront décidées par le Conseil Général lors de sa séance plénière du 26 mai 2014.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, procède à la désignation de Mme Laurence MULLER-BRONN dans divers organismes du canton d'Erstein, conformément à la liste jointe en annexe.*

Strasbourg, le 03/04/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL